

I - OBJECTIFS ET COMPOSITION

[...]

ARTICLE 2 : Objet

Le *Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie* vise à faciliter la coopération entre les centres nationaux de recherche en démographie, et à encourager la promotion de nouvelles recherches, conformément à la recommandation du groupe d'experts réuni à Lyon du 3 au 11 juin 1971 sur l'initiative de la Division de la Population du Secrétariat des Nations unies.

NOUVEAU : Le *Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie* vise à faciliter la coopération entre les centres nationaux de recherche en démographie, et à encourager la promotion de nouvelles recherches.

MOTIF : *Enlever la référence périmée.*

ARTICLE 3 : Siège

[...]

Le centre hôte choisi par la première Assemblée générale est l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), 27 rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14 (France). Il est transféré au 66bis avenue Jean Moulin, 75014 Paris (France).

Le Centre hôte étant déplacé au 133 Bd Davout, 75980 Paris Cedex 20, le siège du Comité est transféré à la même adresse.

NOUVEAU : Le centre hôte choisi par la première Assemblée générale est l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), 133 Bd Davout, 75980 Paris Cedex 20.

MOTIF : *Mise à jour.*

ARTICLE 4 : Composition

Les centres membres

[...]

Les centres doivent acquitter une cotisation annuelle dont le montant est décidé par le Conseil.

NOUVEAU : Les centres doivent peut-être acquitter une cotisation annuelle. Son montant, décidé par le Conseil, peut également être annulé.

MOTIF : *La cotisation devrait être probablement annulé.*

[...]

II - ADMINISTRATION, GESTION ET ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES

ARTICLE 6 : Le Conseil

Le rôle du Conseil

[...]

Il approuve toutes les opérations faites par le Directeur exécutif. Les affaires du Comité sont administrées par un Conseil de 11 membres.

NOUVEAU : Les affaires du Comité sont administrées par un Conseil de 11 membres. Il approuve toutes les opérations faites par le Directeur exécutif et désigne un commissaire aux comptes.

MOTIF : *Le commissaire aux comptes désigné par le Conseil (plutôt que par l'Assemblée générale).*

[...]

L'élection des centres

[...]

La liste est portée à la connaissance de tous les centres membres du CICRED par voie de circulaire signée par le Président du Comité des nominations.

NOUVEAU : La liste est portée à la connaissance de tous les centres membres du CICRED par voie d'une annonce signée par le Président du Comité des nominations

MOTIF : *L'annonce peut être fait par email ou par Internet.*

[...]

Le vote a lieu par correspondance. Le scrutin est dépouillé sous la responsabilité d'un représentant de l'UIESP.

NOUVEAU : Le vote a lieu par correspondance ou par vote électronique. Le scrutin est dépouillé sous la responsabilité d'un représentant de l'UIESP.

MOTIF : *Prévoir le vote électronique.*

[...]

Les réunions du Conseil

Le Conseil se réunit au moins tous les ans à l'initiative du Président. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ; en cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

NOUVEAU : Un représentant du centre hôte sera invité en tant qu'observateur sans droit de vote.

MOTIF : *Le centre hôte devrait être informé sur les activités du CICRED et être entendu par le Conseil.*

Le Président du Conseil

[...]

Les candidats doivent être parrainés par dix centres implantés dans au moins cinq pays différents.

NOUVEAU : Les candidats doivent être parrainés par sept Centres implantés dans au moins quatre pays différents.

MOTIF : *Simplification de la procédure.*

[...]

Le vote a lieu par correspondance. Le scrutin est dépouillé sous la responsabilité d'un représentant de l'UIESP.

NOUVEAU : Le vote a lieu par correspondance ou par voie électronique. Le scrutin est dépouillé sous la responsabilité d'un représentant de l'UIESP.
MOTIF : *Prévoir le vote électronique.*

[...]

ARTICLE 7 : Le Bureau

[...]

La constitution du Bureau

[...]

Le Trésorier et le Secrétaire sont nommés par le Conseil.

Le Trésorier et le Secrétaire peuvent déléguer leurs fonctions à des personnalités proposées par le Directeur exécutif.

NOUVEAU : Le Trésorier et le Secrétaire peuvent déléguer leurs fonctions à des personnes proposées par le Directeur exécutif.
MOTIF : *Plus approprié.*

[...]

ARTICLE 8 : Le Directeur exécutif

La désignation du Directeur exécutif

Le Directeur exécutif est désigné par le directeur du "centre hôte".

NOUVEAU : Le directeur exécutif est désigné pour une durée de quatre ans par le directeur du « centre hôte » après consultation du président du Conseil. Le Directeur exécutif doit informer le Président du Conseil de sa démission au moins deux mois avant son départ.

MOTIF : *Si l'identification et la sélection reste l'affaire du centre hôte, le Conseil doit être consulté via le Président. La durée du mandat et les conditions de la démission doivent également être détaillées.*

[...]

ARTICLE 10 : Assemblée générale

[...]

Elle désigne pour une période de quatre ans deux commissaires aux comptes pour contrôler les comptes présentés par le Trésorier avant l'Assemblée générale.

Elle pourvoit au renouvellement des membres du Conseil.

NOUVEAU : Enlever les deux phrases.

MOTIF : *Les Commissaires aux comptes sont nommés pour une durée obligatoire de 6 ans, il est ainsi plus approprié que ce soit le Conseil qui désigne le Commissaire aux comptes. La procédure d'élection du Conseil est déjà décrite dans l'article 6.*

[...]

ARTICLE 11 : Le Prix Jean Bourgeois-Pichat

Les bénéficiaires

Le Conseil peut attribuer un prix dénommé "prix Jean Bourgeois-Pichat" à un centre en reconnaissance pour la qualité de ses recherches.

NOUVEAU : Enlever cet article.

MOTIF : *Aucune utilisation jusqu'ici de cette clause.*

III - DOTATION, RESSOURCES

ARTICLE 12 : Ressources

[...]

2) des subventions du pays siège du centre hôte (y compris les rémunérations des personnels, et les coûts du matériel et des locaux mis à disposition par le centre hôte) ;

3) des subventions d'organisations internationales ;

NOUVEAU : 2) des subventions du pays du centre hôte (y compris les rémunérations des personnels, et les coûts du matériel et des locaux mis à disposition par le centre hôte);

3) des subventions d'organisations internationales et privés ;

MOTIF : *Confusion inutile ; possibilité d'élargir les bailleurs de fonds.*

[...]

IV - AMENDEMENT DES STATUTS, TRANSFERT ET DISSOLUTION

ARTICLE 13, 14 et 15 : Modification des statuts, Transfert du CICRED, Durée et dissolution

[...]

Ces articles mentionnent vote par la consultation ou par « voie postale »

NOUVEAU : « vote par voie postale ou électronique ».

MOTIF : *Prévoir le vote électronique.*

[...]